

LA PRESSE

T. BERTHIAUME, Editeur, 100 rue St-Jacques.

Circulation de "La Presse" Quotidienne MOYENNE ACTUELLE PAR JOUR 16,283

MONTREAL, 19 FEVRIER 1890

L'honorable M. Laurier a dit, lundi, dans le discours qu'il a prononcé en chambre sur le bill McCarthy...

Le différend qui était pendait, depuis plusieurs années, entre le Danemark et les Etats-Unis, a été proposé par l'attaque d'un navire américain...

M. Blake est parti pour Toronto où l'appellent ses devoirs de Chancelier de l'Université que l'incendie vient de détruire. Avant de partir il a dit que son amendement...

En Angleterre, la loi considère comme responsable le propriétaire d'un chien qui mord une autre bête; c'est de règle! Mais si le chien mord un homme, il faut prouver que le chien est hargneux et a été mordu...

On mande de Berlin que l'empereur Guillaume II a invité, par lettre, le prince de Bismarck à charger les ambassadeurs allemands de demander officiellement à la France, à l'Angleterre, à la Belgique et à la Suisse si ces Etats sont disposés à entrer en pourparlers pour une entente internationale sur la possibilité de satisfaire les besoins et les désirs des ouvriers manifestés notamment par les dernières grèves.

Le steamer Pharo, qui vient d'arriver à Liverpool, venant d'Alexandrie, a débarqué une curieuse cargaison adressée à la maison Levington et Cie, qui comprend vingt tonnes environ de chats momifiés. Ces chats, au nombre de 150,000, proviennent d'un ancien cimetière découvert l'an dernier à cent milles de la Caïre, par un fellah égyptien. On sait que, dans l'antiquité, les chats étaient très honorés en Egypte; ils avaient leur cimetière particulier, et chaque chat était déposé après sa mort, embasé et habillé à la manière des momies égyptiennes.

Nous accusons réception des "Débats de la Législature de Québec, pour 1889, publié par M. A. Desjardins, de Québec. Ce volume, qui est le onzième, a 2,925 pages. Il contient un résumé fidèle et exact des débats de l'assemblée législative de Québec.

Ce recueil des délibérations de la chambre est précieux pour la province de Québec. C'est une œuvre d'utilité publique que s'imposait pourtant, cependant le gouvernement provincial a voulu le supprimer. Ce serait une économie bien mal à propos; car ce travail, si pénible et si utile, est de nature à rendre de grands services à la province. Nous ne comprenons pas pourquoi le gouvernement Mercier, supprimerait une œuvre aussi éminemment nationale. Si en dépit des mièvreries et des difficultés que lui accuse le gouvernement, M. Desjardins pouvait continuer ce travail, il accomplirait là un acte de patriotisme, qui ne manquerait pas de bénéficier à la province.

Les membres du Comité de législation de l'Union du Commerce et du Travail ont eu des entretiens avec Sir John Thompson et les honorables MM. Costigan, Bowell et Tupper. Ils ont demandé que l'on amende la loi sur les Combines afin que les membres des organisations commerciales tombent sous le coup de la loi commune.

Il est aussi demandé d'amender l'acte des Combines de manière à retrancher la clause ajoutée par le Sénat à la session de l'année dernière. Sur cette question, ils sont en faveur du bill présenté par M. Clarke Wallace.

Les députés veulent en outre faire modifier l'acte des marins de façon à donner aux matelots le droit d'appel et de poursuite devant un jury, et de permettre la nomination d'inspecteurs de navires.

IMPRESSIONS DE VOYAGE

L'Église de Sainte-Clotilde (place Bellefleur) a été construite de 1846 à 1857, dans le style du XIVe siècle.

L'honorable M. Chapleau a pris la parole hier au sujet de l'abolition de la langue française. Il a révéqué avec autant d'habileté que d'éloquence les droits de la nationalité canadienne-française. Son discours a été modéré et il n'en a montré que plus de sagesse. Il n'a gâché d'une question qu'il fallait discuter avec modération, sans toutefois exclure la fermeté et l'énergie. C'est ce qu'a fait M. Chapleau.

Aussi son discours a produit un grand effet. Le Herald de ce matin, bien qu'adversaire politique du secrétaire d'Etat, dit que ce dernier a soulevé l'enthousiasme de la chambre, non seulement parmi les Canadiens-Français, mais encore parmi la députation anglaise.

M. Chapleau a montré, en cette circonstance, la supériorité de son talent et les hautes qualités d'un homme d'Etat. Il s'est fait applaudir quand il a parlé de la loyauté des Canadiens-français et des sentiments de justice qu'ils entretiennent vis-à-vis nos concitoyens d'origine anglaise.

L'esprit de conciliation qui anime les Canadiens-français fera beaucoup pour maintenir l'harmonie qui doit exister entre les diverses nationalités dont se compose la population du Canada. C'est par la conciliation et non par la violence de langage que les différentes races vivront en paix au Canada. C'est pourquoi nos compatriotes sur cette question de l'abolition du français au Nord-Ouest, ont dû chercher avant tout les moyens pratiques de protéger les colons canadiens-français disséminés dans les territoires du Nord-Ouest.

M. McCarthy avait l'intention de nous faire du mal, mais la discussion de cette question aura eu pour effet de nous faire du bien. Cette menace à l'adresse des Canadiens-français des territoires a mis le gouvernement fédéral sur ses gardes et il a pris la détermination de mettre la minorité à l'abri des coups de la majorité.

Le bill McCarthy sera repoussé par une forte majorité, et le rejet de l'amendement Beauséjour ne changera rien à la situation, dès que le gouvernement promet de faire rendre justice aux Métis et aux colons français du Nord-Ouest, en reconnaissant le français dans la publication des statuts et devant les cours. Il se propose de faire de nouvelles divisions électorales dans ces territoires, de manière à faire cesser la malaise et à donner satisfaction à la population d'origine française.

AUX MANGEURS DE CATHOLIQUES

A ceux qui ne peuvent pas entendre prononcer le nom de catholique sans s'indigner, à ceux qui ne peuvent entendre parler le français, parce que la population qu'ils parlent est catholique, aux insultes de l'archevêque de Toronto, enfin aux McCarthy et aux égalitaires, nous offrons le passage suivant d'un article que M. Oscar Hayward écrivait dans la Semaine des Familles, en 1887, sur la reine Victoria:

"La vie de famille, qui plaisait par-dessus tout à la reine, ne lui fit pas oublier toutefois ses devoirs de souveraine. Elle ne se désintéressa d'aucune question politique et religieuse, et, quoique protestante, elle évita continuellement d'offenser en quoi que ce fut la conscience des catholiques. Ces dispositions furent mises à l'épreuve dans une circonstance particulièrement critique et mémorable, quand le pape Pie IX partagea l'Angleterre en diocèses et y institua des évêques romains pourvus par lui de titres anglais. Au moment où ce rétablissement de la hiérarchie catholique était qualifié d'agression papale, d'attentat contre la couronne" la reine Victoria refusa de s'associer par son langage aux préjugés de son peuple.

"Jamais je n'aurais consenti, dit-elle, à prononcer un mot qui pût témoigner le moindre esprit d'intolérance. Protestante sincère comme j'ai été, je ne serai jamais, je le regrette infiniment, l'esprit antichrétien et intolérant manifesté par un si grand nombre de mes sujets. Je ne puis souffrir d'entendre proférer contre la religion catholique des injures qui doivent être si pénibles et si cruelles pour tant d'excellents et innocents catholiques romains." Ainsi la couronne s'était maintenue au-dessus des agitations et des passions populaires, et bientôt le bon sens national lui donna raison. Les mesures votées contre les évêques catholiques demeurèrent lettre morte.

Faux prétextes Un homme du nom de Prosper Desrochers, accusé d'obtention d'argent sur faux prétextes au préjudice de M. D. G. Brossard et Cie, rue Notre-Dame, a été arrêté ce matin. Il a plaidé coupable et a été condamné cette après-midi à 100 \$ d'amende ou deux mois de prison.

IMPRESSIONS DE VOYAGE

L'Église de Sainte-Clotilde (place Bellefleur) a été construite de 1846 à 1857, dans le style du XIVe siècle.

L'honorable M. Chapleau a pris la parole hier au sujet de l'abolition de la langue française. Il a révéqué avec autant d'habileté que d'éloquence les droits de la nationalité canadienne-française. Son discours a été modéré et il n'en a montré que plus de sagesse. Il n'a gâché d'une question qu'il fallait discuter avec modération, sans toutefois exclure la fermeté et l'énergie. C'est ce qu'a fait M. Chapleau.

Aussi son discours a produit un grand effet. Le Herald de ce matin, bien qu'adversaire politique du secrétaire d'Etat, dit que ce dernier a soulevé l'enthousiasme de la chambre, non seulement parmi les Canadiens-Français, mais encore parmi la députation anglaise.

M. Chapleau a montré, en cette circonstance, la supériorité de son talent et les hautes qualités d'un homme d'Etat. Il s'est fait applaudir quand il a parlé de la loyauté des Canadiens-français et des sentiments de justice qu'ils entretiennent vis-à-vis nos concitoyens d'origine anglaise.

L'esprit de conciliation qui anime les Canadiens-français fera beaucoup pour maintenir l'harmonie qui doit exister entre les diverses nationalités dont se compose la population du Canada. C'est par la conciliation et non par la violence de langage que les différentes races vivront en paix au Canada. C'est pourquoi nos compatriotes sur cette question de l'abolition du français au Nord-Ouest, ont dû chercher avant tout les moyens pratiques de protéger les colons canadiens-français disséminés dans les territoires du Nord-Ouest.

M. McCarthy avait l'intention de nous faire du mal, mais la discussion de cette question aura eu pour effet de nous faire du bien. Cette menace à l'adresse des Canadiens-français des territoires a mis le gouvernement fédéral sur ses gardes et il a pris la détermination de mettre la minorité à l'abri des coups de la majorité.

Le bill McCarthy sera repoussé par une forte majorité, et le rejet de l'amendement Beauséjour ne changera rien à la situation, dès que le gouvernement promet de faire rendre justice aux Métis et aux colons français du Nord-Ouest, en reconnaissant le français dans la publication des statuts et devant les cours. Il se propose de faire de nouvelles divisions électorales dans ces territoires, de manière à faire cesser la malaise et à donner satisfaction à la population d'origine française.

AUX MANGEURS DE CATHOLIQUES

A ceux qui ne peuvent pas entendre prononcer le nom de catholique sans s'indigner, à ceux qui ne peuvent entendre parler le français, parce que la population qu'ils parlent est catholique, aux insultes de l'archevêque de Toronto, enfin aux McCarthy et aux égalitaires, nous offrons le passage suivant d'un article que M. Oscar Hayward écrivait dans la Semaine des Familles, en 1887, sur la reine Victoria:

"La vie de famille, qui plaisait par-dessus tout à la reine, ne lui fit pas oublier toutefois ses devoirs de souveraine. Elle ne se désintéressa d'aucune question politique et religieuse, et, quoique protestante, elle évita continuellement d'offenser en quoi que ce fut la conscience des catholiques. Ces dispositions furent mises à l'épreuve dans une circonstance particulièrement critique et mémorable, quand le pape Pie IX partagea l'Angleterre en diocèses et y institua des évêques romains pourvus par lui de titres anglais. Au moment où ce rétablissement de la hiérarchie catholique était qualifié d'agression papale, d'attentat contre la couronne" la reine Victoria refusa de s'associer par son langage aux préjugés de son peuple.

"Jamais je n'aurais consenti, dit-elle, à prononcer un mot qui pût témoigner le moindre esprit d'intolérance. Protestante sincère comme j'ai été, je ne serai jamais, je le regrette infiniment, l'esprit antichrétien et intolérant manifesté par un si grand nombre de mes sujets. Je ne puis souffrir d'entendre proférer contre la religion catholique des injures qui doivent être si pénibles et si cruelles pour tant d'excellents et innocents catholiques romains." Ainsi la couronne s'était maintenue au-dessus des agitations et des passions populaires, et bientôt le bon sens national lui donna raison. Les mesures votées contre les évêques catholiques demeurèrent lettre morte.

Faux prétextes Un homme du nom de Prosper Desrochers, accusé d'obtention d'argent sur faux prétextes au préjudice de M. D. G. Brossard et Cie, rue Notre-Dame, a été arrêté ce matin. Il a plaidé coupable et a été condamné cette après-midi à 100 \$ d'amende ou deux mois de prison.

IMPRESSIONS DE VOYAGE

L'Église de Sainte-Clotilde (place Bellefleur) a été construite de 1846 à 1857, dans le style du XIVe siècle.

L'honorable M. Chapleau a pris la parole hier au sujet de l'abolition de la langue française. Il a révéqué avec autant d'habileté que d'éloquence les droits de la nationalité canadienne-française. Son discours a été modéré et il n'en a montré que plus de sagesse. Il n'a gâché d'une question qu'il fallait discuter avec modération, sans toutefois exclure la fermeté et l'énergie. C'est ce qu'a fait M. Chapleau.

Aussi son discours a produit un grand effet. Le Herald de ce matin, bien qu'adversaire politique du secrétaire d'Etat, dit que ce dernier a soulevé l'enthousiasme de la chambre, non seulement parmi les Canadiens-Français, mais encore parmi la députation anglaise.

M. Chapleau a montré, en cette circonstance, la supériorité de son talent et les hautes qualités d'un homme d'Etat. Il s'est fait applaudir quand il a parlé de la loyauté des Canadiens-français et des sentiments de justice qu'ils entretiennent vis-à-vis nos concitoyens d'origine anglaise.

L'esprit de conciliation qui anime les Canadiens-français fera beaucoup pour maintenir l'harmonie qui doit exister entre les diverses nationalités dont se compose la population du Canada. C'est par la conciliation et non par la violence de langage que les différentes races vivront en paix au Canada. C'est pourquoi nos compatriotes sur cette question de l'abolition du français au Nord-Ouest, ont dû chercher avant tout les moyens pratiques de protéger les colons canadiens-français disséminés dans les territoires du Nord-Ouest.

M. McCarthy avait l'intention de nous faire du mal, mais la discussion de cette question aura eu pour effet de nous faire du bien. Cette menace à l'adresse des Canadiens-français des territoires a mis le gouvernement fédéral sur ses gardes et il a pris la détermination de mettre la minorité à l'abri des coups de la majorité.

Le bill McCarthy sera repoussé par une forte majorité, et le rejet de l'amendement Beauséjour ne changera rien à la situation, dès que le gouvernement promet de faire rendre justice aux Métis et aux colons français du Nord-Ouest, en reconnaissant le français dans la publication des statuts et devant les cours. Il se propose de faire de nouvelles divisions électorales dans ces territoires, de manière à faire cesser la malaise et à donner satisfaction à la population d'origine française.

AUX MANGEURS DE CATHOLIQUES

A ceux qui ne peuvent pas entendre prononcer le nom de catholique sans s'indigner, à ceux qui ne peuvent entendre parler le français, parce que la population qu'ils parlent est catholique, aux insultes de l'archevêque de Toronto, enfin aux McCarthy et aux égalitaires, nous offrons le passage suivant d'un article que M. Oscar Hayward écrivait dans la Semaine des Familles, en 1887, sur la reine Victoria:

"La vie de famille, qui plaisait par-dessus tout à la reine, ne lui fit pas oublier toutefois ses devoirs de souveraine. Elle ne se désintéressa d'aucune question politique et religieuse, et, quoique protestante, elle évita continuellement d'offenser en quoi que ce fut la conscience des catholiques. Ces dispositions furent mises à l'épreuve dans une circonstance particulièrement critique et mémorable, quand le pape Pie IX partagea l'Angleterre en diocèses et y institua des évêques romains pourvus par lui de titres anglais. Au moment où ce rétablissement de la hiérarchie catholique était qualifié d'agression papale, d'attentat contre la couronne" la reine Victoria refusa de s'associer par son langage aux préjugés de son peuple.

"Jamais je n'aurais consenti, dit-elle, à prononcer un mot qui pût témoigner le moindre esprit d'intolérance. Protestante sincère comme j'ai été, je ne serai jamais, je le regrette infiniment, l'esprit antichrétien et intolérant manifesté par un si grand nombre de mes sujets. Je ne puis souffrir d'entendre proférer contre la religion catholique des injures qui doivent être si pénibles et si cruelles pour tant d'excellents et innocents catholiques romains." Ainsi la couronne s'était maintenue au-dessus des agitations et des passions populaires, et bientôt le bon sens national lui donna raison. Les mesures votées contre les évêques catholiques demeurèrent lettre morte.

Faux prétextes Un homme du nom de Prosper Desrochers, accusé d'obtention d'argent sur faux prétextes au préjudice de M. D. G. Brossard et Cie, rue Notre-Dame, a été arrêté ce matin. Il a plaidé coupable et a été condamné cette après-midi à 100 \$ d'amende ou deux mois de prison.

IMPRESSIONS DE VOYAGE

L'Église de Sainte-Clotilde (place Bellefleur) a été construite de 1846 à 1857, dans le style du XIVe siècle.

L'honorable M. Chapleau a pris la parole hier au sujet de l'abolition de la langue française. Il a révéqué avec autant d'habileté que d'éloquence les droits de la nationalité canadienne-française. Son discours a été modéré et il n'en a montré que plus de sagesse. Il n'a gâché d'une question qu'il fallait discuter avec modération, sans toutefois exclure la fermeté et l'énergie. C'est ce qu'a fait M. Chapleau.

Aussi son discours a produit un grand effet. Le Herald de ce matin, bien qu'adversaire politique du secrétaire d'Etat, dit que ce dernier a soulevé l'enthousiasme de la chambre, non seulement parmi les Canadiens-Français, mais encore parmi la députation anglaise.

M. Chapleau a montré, en cette circonstance, la supériorité de son talent et les hautes qualités d'un homme d'Etat. Il s'est fait applaudir quand il a parlé de la loyauté des Canadiens-français et des sentiments de justice qu'ils entretiennent vis-à-vis nos concitoyens d'origine anglaise.

L'esprit de conciliation qui anime les Canadiens-français fera beaucoup pour maintenir l'harmonie qui doit exister entre les diverses nationalités dont se compose la population du Canada. C'est par la conciliation et non par la violence de langage que les différentes races vivront en paix au Canada. C'est pourquoi nos compatriotes sur cette question de l'abolition du français au Nord-Ouest, ont dû chercher avant tout les moyens pratiques de protéger les colons canadiens-français disséminés dans les territoires du Nord-Ouest.

M. McCarthy avait l'intention de nous faire du mal, mais la discussion de cette question aura eu pour effet de nous faire du bien. Cette menace à l'adresse des Canadiens-français des territoires a mis le gouvernement fédéral sur ses gardes et il a pris la détermination de mettre la minorité à l'abri des coups de la majorité.

Le bill McCarthy sera repoussé par une forte majorité, et le rejet de l'amendement Beauséjour ne changera rien à la situation, dès que le gouvernement promet de faire rendre justice aux Métis et aux colons français du Nord-Ouest, en reconnaissant le français dans la publication des statuts et devant les cours. Il se propose de faire de nouvelles divisions électorales dans ces territoires, de manière à faire cesser la malaise et à donner satisfaction à la population d'origine française.

AUX MANGEURS DE CATHOLIQUES

A ceux qui ne peuvent pas entendre prononcer le nom de catholique sans s'indigner, à ceux qui ne peuvent entendre parler le français, parce que la population qu'ils parlent est catholique, aux insultes de l'archevêque de Toronto, enfin aux McCarthy et aux égalitaires, nous offrons le passage suivant d'un article que M. Oscar Hayward écrivait dans la Semaine des Familles, en 1887, sur la reine Victoria:

"La vie de famille, qui plaisait par-dessus tout à la reine, ne lui fit pas oublier toutefois ses devoirs de souveraine. Elle ne se désintéressa d'aucune question politique et religieuse, et, quoique protestante, elle évita continuellement d'offenser en quoi que ce fut la conscience des catholiques. Ces dispositions furent mises à l'épreuve dans une circonstance particulièrement critique et mémorable, quand le pape Pie IX partagea l'Angleterre en diocèses et y institua des évêques romains pourvus par lui de titres anglais. Au moment où ce rétablissement de la hiérarchie catholique était qualifié d'agression papale, d'attentat contre la couronne" la reine Victoria refusa de s'associer par son langage aux préjugés de son peuple.

"Jamais je n'aurais consenti, dit-elle, à prononcer un mot qui pût témoigner le moindre esprit d'intolérance. Protestante sincère comme j'ai été, je ne serai jamais, je le regrette infiniment, l'esprit antichrétien et intolérant manifesté par un si grand nombre de mes sujets. Je ne puis souffrir d'entendre proférer contre la religion catholique des injures qui doivent être si pénibles et si cruelles pour tant d'excellents et innocents catholiques romains." Ainsi la couronne s'était maintenue au-dessus des agitations et des passions populaires, et bientôt le bon sens national lui donna raison. Les mesures votées contre les évêques catholiques demeurèrent lettre morte.

Faux prétextes Un homme du nom de Prosper Desrochers, accusé d'obtention d'argent sur faux prétextes au préjudice de M. D. G. Brossard et Cie, rue Notre-Dame, a été arrêté ce matin. Il a plaidé coupable et a été condamné cette après-midi à 100 \$ d'amende ou deux mois de prison.

IMPRESSIONS DE VOYAGE

L'Église de Sainte-Clotilde (place Bellefleur) a été construite de 1846 à 1857, dans le style du XIVe siècle.

L'honorable M. Chapleau a pris la parole hier au sujet de l'abolition de la langue française. Il a révéqué avec autant d'habileté que d'éloquence les droits de la nationalité canadienne-française. Son discours a été modéré et il n'en a montré que plus de sagesse. Il n'a gâché d'une question qu'il fallait discuter avec modération, sans toutefois exclure la fermeté et l'énergie. C'est ce qu'a fait M. Chapleau.

Aussi son discours a produit un grand effet. Le Herald de ce matin, bien qu'adversaire politique du secrétaire d'Etat, dit que ce dernier a soulevé l'enthousiasme de la chambre, non seulement parmi les Canadiens-Français, mais encore parmi la députation anglaise.

M. Chapleau a montré, en cette circonstance, la supériorité de son talent et les hautes qualités d'un homme d'Etat. Il s'est fait applaudir quand il a parlé de la loyauté des Canadiens-français et des sentiments de justice qu'ils entretiennent vis-à-vis nos concitoyens d'origine anglaise.

L'esprit de conciliation qui anime les Canadiens-français fera beaucoup pour maintenir l'harmonie qui doit exister entre les diverses nationalités dont se compose la population du Canada. C'est par la conciliation et non par la violence de langage que les différentes races vivront en paix au Canada. C'est pourquoi nos compatriotes sur cette question de l'abolition du français au Nord-Ouest, ont dû chercher avant tout les moyens pratiques de protéger les colons canadiens-français disséminés dans les territoires du Nord-Ouest.

M. McCarthy avait l'intention de nous faire du mal, mais la discussion de cette question aura eu pour effet de nous faire du bien. Cette menace à l'adresse des Canadiens-français des territoires a mis le gouvernement fédéral sur ses gardes et il a pris la détermination de mettre la minorité à l'abri des coups de la majorité.

Le bill McCarthy sera repoussé par une forte majorité, et le rejet de l'amendement Beauséjour ne changera rien à la situation, dès que le gouvernement promet de faire rendre justice aux Métis et aux colons français du Nord-Ouest, en reconnaissant le français dans la publication des statuts et devant les cours. Il se propose de faire de nouvelles divisions électorales dans ces territoires, de manière à faire cesser la malaise et à donner satisfaction à la population d'origine française.

AUX MANGEURS DE CATHOLIQUES

A ceux qui ne peuvent pas entendre prononcer le nom de catholique sans s'indigner, à ceux qui ne peuvent entendre parler le français, parce que la population qu'ils parlent est catholique, aux insultes de l'archevêque de Toronto, enfin aux McCarthy et aux égalitaires, nous offrons le passage suivant d'un article que M. Oscar Hayward écrivait dans la Semaine des Familles, en 1887, sur la reine Victoria:

"La vie de famille, qui plaisait par-dessus tout à la reine, ne lui fit pas oublier toutefois ses devoirs de souveraine. Elle ne se désintéressa d'aucune question politique et religieuse, et, quoique protestante, elle évita continuellement d'offenser en quoi que ce fut la conscience des catholiques. Ces dispositions furent mises à l'épreuve dans une circonstance particulièrement critique et mémorable, quand le pape Pie IX partagea l'Angleterre en diocèses et y institua des évêques romains pourvus par lui de titres anglais. Au moment où ce rétablissement de la hiérarchie catholique était qualifié d'agression papale, d'attentat contre la couronne" la reine Victoria refusa de s'associer par son langage aux préjugés de son peuple.

"Jamais je n'aurais consenti, dit-elle, à prononcer un mot qui pût témoigner le moindre esprit d'intolérance. Protestante sincère comme j'ai été, je ne serai jamais, je le regrette infiniment, l'esprit antichrétien et intolérant manifesté par un si grand nombre de mes sujets. Je ne puis souffrir d'entendre proférer contre la religion catholique des injures qui doivent être si pénibles et si cruelles pour tant d'excellents et innocents catholiques romains." Ainsi la couronne s'était maintenue au-dessus des agitations et des passions populaires, et bientôt le bon sens national lui donna raison. Les mesures votées contre les évêques catholiques demeurèrent lettre morte.

Faux prétextes Un homme du nom de Prosper Desrochers, accusé d'obtention d'argent sur faux prétextes au préjudice de M. D. G. Brossard et Cie, rue Notre-Dame, a été arrêté ce matin. Il a plaidé coupable et a été condamné cette après-midi à 100 \$ d'amende ou deux mois de prison.

IMPRESSIONS DE VOYAGE

L'Église de Sainte-Clotilde (place Bellefleur) a été construite de 1846 à 1857, dans le style du XIVe siècle.

L'honorable M. Chapleau a pris la parole hier au sujet de l'abolition de la langue française. Il a révéqué avec autant d'habileté que d'éloquence les droits de la nationalité canadienne-française. Son discours a été modéré et il n'en a montré que plus de sagesse. Il n'a gâché d'une question qu'il fallait discuter avec modération, sans toutefois exclure la fermeté et l'énergie. C'est ce qu'a fait M. Chapleau.

Aussi son discours a produit un grand effet. Le Herald de ce matin, bien qu'adversaire politique du secrétaire d'Etat, dit que ce dernier a soulevé l'enthousiasme de la chambre, non seulement parmi les Canadiens-Français, mais encore parmi la députation anglaise.

M. Chapleau a montré, en cette circonstance, la supériorité de son talent et les hautes qualités d'un homme d'Etat. Il s'est fait applaudir quand il a parlé de la loyauté des Canadiens-français et des sentiments de justice qu'ils entretiennent vis-à-vis nos concitoyens d'origine anglaise.

L'esprit de conciliation qui anime les Canadiens-français fera beaucoup pour maintenir l'harmonie qui doit exister entre les diverses nationalités dont se compose la population du Canada. C'est par la conciliation et non par la violence de langage que les différentes races vivront en paix au Canada. C'est pourquoi nos compatriotes sur cette question de l'abolition du français au Nord-Ouest, ont dû chercher avant tout les moyens pratiques de protéger les colons canadiens-français disséminés dans les territoires du Nord-Ouest.

M. McCarthy avait l'intention de nous faire du mal, mais la discussion de cette question aura eu pour effet de nous faire du bien. Cette menace à l'adresse des Canadiens-français des territoires a mis le gouvernement fédéral sur ses gardes et il a pris la détermination de mettre la minorité à l'abri des coups de la majorité.

Le bill McCarthy sera repoussé par une forte majorité, et le rejet de l'amendement Beauséjour ne changera rien à la situation, dès que le gouvernement promet de faire rendre justice aux Métis et aux colons français du Nord-Ouest, en reconnaissant le français dans la publication des statuts et devant les cours. Il se propose de faire de nouvelles divisions électorales dans ces territoires, de manière à faire cesser la malaise et à donner satisfaction à la population d'origine française.

AUX MANGEURS DE CATHOLIQUES

A ceux qui ne peuvent pas entendre prononcer le nom de catholique sans s'indigner, à ceux qui ne peuvent entendre parler le français, parce que la population qu'ils parlent est catholique, aux insultes de l'archevêque de Toronto, enfin aux McCarthy et aux égalitaires, nous offrons le passage suivant d'un article que M. Oscar Hayward écrivait dans la Semaine des Familles, en 1887, sur la reine Victoria:

"La vie de famille, qui plaisait par-dessus tout à la reine, ne lui fit pas oublier toutefois ses devoirs de souveraine. Elle ne se désintéressa d'aucune question politique et religieuse, et, quoique protestante, elle évita continuellement d'offenser en quoi que ce fut la conscience des catholiques. Ces dispositions furent mises à l'épreuve dans une circonstance particulièrement critique et mémorable, quand le pape Pie IX partagea l'Angleterre en diocèses et y institua des évêques romains pourvus par lui de titres anglais. Au moment où ce rétablissement de la hiérarchie catholique était qualifié d'agression papale, d'attentat contre la couronne" la reine Victoria refusa de s'associer par son langage aux préjugés de son peuple.

"Jamais je n'aurais consenti, dit-elle, à prononcer un mot qui pût témoigner le moindre esprit d'intolérance. Protestante sincère comme j'ai été, je ne serai jamais, je le regrette infiniment, l'esprit antichrétien et intolérant manifesté par un si grand nombre de mes sujets. Je ne puis souffrir d'entendre proférer contre la religion catholique des injures qui doivent être si pénibles et si cruelles pour tant d'excellents et innocents catholiques romains." Ainsi la couronne s'était maintenue au-dessus des agitations et des passions populaires, et bientôt le bon sens national lui donna raison. Les mesures votées contre les évêques catholiques demeurèrent lettre morte.

Faux prétextes Un homme du nom de Prosper Desrochers, accusé d'obtention d'argent sur faux prétextes au préjudice de M. D. G. Brossard et Cie, rue Notre-Dame, a été arrêté ce matin. Il a plaidé coupable et a été condamné cette après-midi à 100 \$ d'amende ou deux mois de prison.

IMPRESSIONS DE VOYAGE

L'Église de Sainte-Clotilde (place Bellefleur) a été construite de 1846 à 1857, dans le style du XIVe siècle.

L'honorable M. Chapleau a pris la parole hier au sujet de l'abolition de la langue française. Il a révéqué avec autant d'habileté que d'éloquence les droits de la nationalité canadienne-française. Son discours a été modéré et il n'en a montré que plus de sagesse. Il n'a gâché d'une question qu'il fallait discuter avec modération, sans toutefois exclure la fermeté et l'énergie. C'est ce qu'a fait M. Chapleau.

Aussi son discours a produit un grand effet. Le Herald de ce matin, bien qu'adversaire politique du secrétaire d'Etat, dit que ce dernier a soulevé l'enthousiasme de la chambre, non seulement parmi les Canadiens-Français, mais encore parmi la députation anglaise.

M. Chapleau a montré, en cette circonstance, la supériorité de son talent et les hautes qualités d'un homme d'Etat. Il s'est fait applaudir quand il a parlé de la loyauté des Canadiens-français et des sentiments de justice qu'ils entretiennent vis-à-vis nos concitoyens d'origine anglaise.

L'esprit de conciliation qui anime les Canadiens-français fera beaucoup pour maintenir l'harmonie qui doit exister entre les diverses nationalités dont se compose la population du Canada. C'est par la conciliation et non par la violence de langage que les différentes races vivront en paix au Canada. C'est pourquoi nos compatriotes sur cette question de l'abolition du français au Nord-Ouest, ont dû chercher avant tout les moyens pratiques de protéger les colons canadiens-français disséminés dans les territoires du Nord-Ouest.

M. McCarthy avait l'intention de nous faire du mal, mais la discussion de cette question aura eu pour effet de nous faire du bien. Cette menace à l'adresse des Canadiens-français des territoires a mis le gouvernement fédéral sur ses gardes et il a pris la détermination de mettre la minorité à l'abri des coups de la majorité.

Le bill McCarthy sera repoussé par une forte majorité, et le rejet de l'amendement Beauséjour ne changera rien à la situation, dès que le gouvernement promet de faire rendre justice aux Métis et aux colons français du Nord-Ouest, en reconnaissant le français dans la publication des statuts et devant les cours. Il se propose de faire de nouvelles divisions électorales dans ces territoires, de manière à faire cesser la malaise et à donner satisfaction à la population d'origine française.

AUX MANGEURS DE CATHOLIQUES

A ceux qui ne peuvent pas entendre prononcer le nom de catholique sans s'indigner, à ceux qui ne peuvent entendre parler le français, parce que la population qu'ils parlent est catholique, aux insultes de l'archevêque de Toronto, enfin aux McCarthy et aux égalitaires, nous offrons le passage suivant d'un article que M. Oscar Hayward écrivait dans la Semaine des Familles, en 1887, sur la reine Victoria:

"La vie de famille, qui plaisait par-dessus tout à la reine, ne lui fit pas oublier toutefois ses devoirs de souveraine. Elle ne se désintéressa d'aucune question politique et religieuse, et, quoique protestante, elle évita continuellement d'offenser en quoi que ce fut la conscience des catholiques. Ces dispositions furent mises à l'épreuve dans une circonstance particulièrement critique et mémorable, quand le pape Pie IX partagea l'Angleterre en diocèses et y institua des évêques romains pourvus par lui de titres anglais. Au moment où ce rétablissement de la hiérarchie catholique était qualifié d'agression papale, d'attentat contre la couronne" la reine Victoria refusa de s'associer par son langage aux préjugés de son peuple.

"Jamais je n'aurais consenti, dit-elle, à prononcer un mot qui pût témoigner le moindre esprit d'intolérance. Protestante sincère comme j'ai été, je ne serai jamais, je le regrette infiniment, l'esprit antichrétien et intolérant manifesté par un si grand nombre de mes sujets. Je ne puis souffrir d'entendre proférer contre la religion catholique des injures qui doivent être si pénibles et si cruelles pour tant d'excellents et innocents catholiques romains." Ainsi la couronne s'était maintenue au-dessus des agitations et des passions populaires, et bientôt le bon sens national lui donna raison. Les mesures votées contre les évêques catholiques demeurèrent lettre morte.

Faux prétextes Un homme du nom de Prosper Desrochers, accusé d'obtention d'argent sur faux prétextes

EDITION DE TROIS HEURES

LES FINANCES DE LA VILLE

Depenses de l'annee derniere
Nos divers comites municipaux ont occupez ces jours-ci a preparer l'annuaire des depenses pour l'annee qui vient de commencer.

COMITE DE L'EAU

Le comite de l'eau a siege hier sous la presidence de l'archevêque...
A l'ouverture de la seance, le president annonce que le comite a été appelé à se prononcer sur l'emploi du crédit de cette année.

la jeune fille; il l'étonne et lui fait peur; il devient pour elle "le chevalier noir" qu'elle redoute et qu'elle fuit.
Rapport des recettes du trafic de la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, du 7 au 14 février 1890.

Le Pacifique

Rapport des recettes du trafic de la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, du 7 au 14 février 1890.

Attraction sans précédent

PLUS D'UN MILLION DISTRIBUE
LOTTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE
Incorporée par la législature pour des fins de charité et d'instruction publique, et ayant une charte garantie par le conseil pour une durée de l'Etat, suivant une clause particulière adoptée en 1879 par une immense majorité du vote populaire.

COLONNE CARSLEY

Mercredi 19 Février 1890
Articles de ménage
Nouveaux couverts
Nouveaux couverts

ARTHUR GRAVEL

(Ci-devant avec E. Gilber)
PATRONS ET DE MODELES
637, rue Craig, 637
Les derniers perfectionnements dans l'industrie du tourage du bois, et grande facilité pour toutes sortes d'ouvrages.

SOURCE
PAVILLON
A. ADAM, 31, B. des Italiens, Paris

Les Pilules de Vallet
ne sont pas argentées, le nom Vallet est imprimé en noir sur chaque pilule blanche.

Vaudreuil

A une assemblée des conseillers du village de Vaudreuil, M. Libère Constant, marchand, a été à l'unanimité élu maire de Vaudreuil.

Nouvelles diverses

M. George Acton, gentilhomme de Montréal, et Louis Sénéchal, cultivateur de Saint-Marc, ont été assermentés comme juge de la Couronne.

Incendie

A 1 heure cette nuit, les pompiers ont été appelés pour un commencement d'incendie dans une maison en construction, coin des rues Panet et Sherbrooke. Peu de dommages.

Le nouveau corps militaire

L'entraînement du nouveau corps militaire sous le nom des "Gardes Indépendantes de Salaberry" se fera à la salle d'armes du professeur Legault, 1511 rue Notre-Dame.

Comité de l'éclairage

Le comité de l'éclairage s'est assemblé hier après-midi, sous la présidence de M. de la Rivière.

Arrêtés pour vol

Un arrêté Amédée St Denis a été arrêté cet après-midi sur la plainte de Cléophas Camé, reboutier, 188 rue des Manufacturiers, qui l'accuse de lui avoir volé une somme de \$24.

Pleurs et grincements de dents

Maria Guillemeau, une jeune citoyenne de l'Arche de Noé, accusée de vol d'une valeur contenant du linge et des vêtements pour une vingtaine de piastres, a plaidé non coupable ce matin à la cour de Police.

En retard

Tous les trains de chemin de fer étaient en retard hier soir. Le train de Saint-Lin n'est pas venu en ville hier et celui de Saint-Jérôme n'a pu se rendre à destination hier soir.

CORRESPONDANCE

M. le Rédacteur,
Veuillez m'accorder dans les colonnes de votre journal un tout petit espace pour protester contre les intentions des hévélozes que l'on me prête actuellement, savoir: De vouloir supprimer M. O. Goyette comme représentant du comité de La Prairie.

LE VEU D'UNE MORTE

"Je vous donne pour tâche de veiller sur ma fille.... Soyez pour elle ce que j'ai été pour moi. Vous me le jurez? — Je vous le jure."
Tel est le vœu de Mme de Kionne mourante; telle est la mission qu'accepte Daniel Haimbault, un pauvre garçon orphelin dont elle a été "la bonne fille", "la bonne sainte" et qu'elle a fait élever et instruire.

AGENTS DEMANDES.

Pour conditions aux clubs et tout autre renseignement, écrire libéralement au sociétaire de la Compagnie d'Express, et le New York Exchange ou une traite ou note postale.

IMPORTANT

Adresser les LETTRES ENREGISTRÉES nouveau de l'Argent à la NEW-ORLEANS NATIONAL BANK, Nouvelle-Orléans.

UNE CURIOSITE

L'Extrait de Gomme d'Epine-Rouge au Sucre de Raymond, guérit la toux, les rhumes et les affections des pommelles; elle est douce et agréable, et se prend en un instant à la digestion; un enfant peut en offrir toute une cuillerée sans ressentir de la gêne, ceux qui partent en public et ceux qui chassent trouveront qu'elle est un remède précieux.

REMEDIE INTERNE ET EXTERNE

Le Fer Magnétique dissout de Raymond est le seul remède qui agit sur le système capillaire et ne dérange pas l'estomac ni les intestins.

L'ASSORTIMENT DE FOURURES

ALEX NELSON & CIE
maintenant complet, consistant de: Orléans en plume, gilet en moulin de Perse, capote et robe de chambre, etc.

Fumez le nouveau Nectar à 5c

UN SALON MODELE
M. Jos. Ponton, barbier coiffeur, et fournisseur de théâtres, vient de compléter son salon de coiffure par un salon de beauté, où il reçoit ses clients.

Fumez le nouveau Nectar à 5c

PIANOS OCCASION
1 Piano Carré Schmitt et Ludolf en bon état \$150. — 1 Grand Piano Carré, \$150. — 1 Klavier Droit neuf \$125. — En vente chez M. LAYGNE & LAJOIE

Fumez le nouveau Nectar à 5c

CONTRE
PALPITATIONS — ETOUFFEMENTS
TROUBLES DE LA CIRCULATION
INTERMITTENCES — ASTHME
et toutes les indispositions considérées MALADIES DU COEUR

Fumez le nouveau Nectar à 5c

PHANOS OCCASION
1 Piano Carré Schmitt et Ludolf en bon état \$150. — 1 Grand Piano Carré, \$150. — 1 Klavier Droit neuf \$125. — En vente chez M. LAYGNE & LAJOIE

TESTES DES PHILX

1 PRINX DE \$200.000 soit \$200.000
1 PRINX DE 100.000 soit 100.000
1 PRINX DE 50.000 soit 50.000

PRIX APPROXIMATIFS

100 PRINX DE \$50.000 soit \$50.000
100 PRINX DE 200.000 soit 200.000
100 PRINX DE 200.000 soit 200.000

PRIX TERMINAUX

500 PRINX DE \$100.000 soit \$50.000
500 PRINX DE 200.000 soit 100.000
500 PRINX DE 200.000 soit 100.000

AGENTS DEMANDES.

Pour conditions aux clubs et tout autre renseignement, écrire libéralement au sociétaire de la Compagnie d'Express, et le New York Exchange ou une traite ou note postale.

IMPORTANT

Adresser les LETTRES ENREGISTRÉES nouveau de l'Argent à la NEW-ORLEANS NATIONAL BANK, Nouvelle-Orléans.

UNE CURIOSITE

L'Extrait de Gomme d'Epine-Rouge au Sucre de Raymond, guérit la toux, les rhumes et les affections des pommelles; elle est douce et agréable, et se prend en un instant à la digestion; un enfant peut en offrir toute une cuillerée sans ressentir de la gêne, ceux qui partent en public et ceux qui chassent trouveront qu'elle est un remède précieux.

REMEDIE INTERNE ET EXTERNE

Le Fer Magnétique dissout de Raymond est le seul remède qui agit sur le système capillaire et ne dérange pas l'estomac ni les intestins.

L'ASSORTIMENT DE FOURURES

ALEX NELSON & CIE
maintenant complet, consistant de: Orléans en plume, gilet en moulin de Perse, capote et robe de chambre, etc.

Articles de ménage

Nous venons de recevoir un nouveau lot de nouveautés en articles de ménage. Ce sont des rouleurs à couteaux, papiers, porte-plume, porte-monnaie, porte-cigares, etc.

Articles de ménage

L'assortiment le plus complet du Canada, de robes de chambre, capotes, nouveaux tapis, tapisseries, literie, etc.

Nouvelles marchandises

Nous venons d'ouvrir plusieurs caisses de nouveautés de haute qualité, robes de chambre, capotes, etc.

Vente importante de bas

Une caisse de bas de laine de couleur. 17c à 25c ces bas sont faits de la meilleure laine importée.

Moins que moitié prix

Deux caisses de bas de laine de couleur. 17c à 25c ces bas sont faits de la meilleure laine importée.

Vente importante de bas

Une caisse de bas de laine de couleur. 17c à 25c ces bas sont faits de la meilleure laine importée.

Vente importante de bas

Une caisse de bas de laine de couleur. 17c à 25c ces bas sont faits de la meilleure laine importée.

Vente importante de bas

Une caisse de bas de laine de couleur. 17c à 25c ces bas sont faits de la meilleure laine importée.

Vente importante de bas

Une caisse de bas de laine de couleur. 17c à 25c ces bas sont faits de la meilleure laine importée.

Articles de ménage

Nous venons de recevoir un nouveau lot de nouveautés en articles de ménage. Ce sont des rouleurs à couteaux, papiers, porte-plume, porte-monnaie, porte-cigares, etc.

Articles de ménage

L'assortiment le plus complet du Canada, de robes de chambre, capotes, nouveaux tapis, tapisseries, literie, etc.

Nouvelles marchandises

Nous venons d'ouvrir plusieurs caisses de nouveautés de haute qualité, robes de chambre, capotes, etc.

Vente importante de bas

Une caisse de bas de laine de couleur. 17c à 25c ces bas sont faits de la meilleure laine importée.

Moins que moitié prix

Deux caisses de bas de laine de couleur. 17c à 25c ces bas sont faits de la meilleure laine importée.

Vente importante de bas

Une caisse de bas de laine de couleur. 17c à 25c ces bas sont faits de la meilleure laine importée.

Vente importante de bas

Une caisse de bas de laine de couleur. 17c à 25c ces bas sont faits de la meilleure laine importée.

Vente importante de bas

Une caisse de bas de laine de couleur. 17c à 25c ces bas sont faits de la meilleure laine importée.

Vente importante de bas

Une caisse de bas de laine de couleur. 17c à 25c ces bas sont faits de la meilleure laine importée.

Cassis Rouvière
Le vrai Cassis est la liqueur apéritive, rafraîchissante, hygiénique par excellence.

SOLUTION PAUTAUBERGE
AU CHLORHYDRO-PHOSPHATE DE CHAUX CREOSOTE
La chlorhydrate remède le plus sûr et efficace contre les MALADIES DE POITRINE

LES GRANULES ANTIMONIAUX DU D^r PAPILLAUD
sont la Préparation ferrugineuse la plus efficace employée avec succès depuis plus de 20 ANS pour les affections de la Poitrine.

GUERISON CERTAINE
des MALADIES NERVEUSES par le SIROP HENRY MURE
Succès assuré par 15 années d'expérience dans les Hôpitaux de Paris.

Avis aux Consommateurs
Les PRODUITS de la PARFUMERIE ORIZA L. LEGRAND
207, rue St-Honoré, à PARIS

Intéressante Découverte Brevetée
PARFUMS ESS. ORIZA SOLIDIFIÉS
PRESENTÉS SANS FUMÉE DE CHAUX (12 ODEURS DÉLICIEUSES)

CHOCOLAT MENIER
LE PLUS SAIN ET LE MEILLEUR
EXPOSITION DE PARIS DE 1889

POUR LE DEJEUNER, POUR LE LUNCH, POUR LE DNER FOUR
TOUS LES REPAS.
CHOCOLAT MENIER

